Formation Continue



Premiers Secours Citoyen (PSC)

Public visé : Tout public âgé de 10 ans minimum

Prérequis : Être titulaire du certificat de compétences de Premiers Secours Citoyen PSC

Objectifs: Maintenir et actualiser les gestes de premiers secours pour intervenir efficacement face à une situation d'accident

Contenu : Révision de toutes les séquences de PSC

Durée: 4 heures (1/2 journée)

Modalités pratiques et logistiques : Formation sur une journée, pas de restauration prévue

Délais d'accès à la formation : Inscription par téléphone jusqu'à 10 candidats, pré-inscription possible sur internet

Accessibilité aux personnes handicapées : pour toutes personnes voulant s'inscrire, prendre contact avec le secrétariat via l'adresse mail ou téléphone pour vérifier l'accessibilité de la formation.

Lieu de la formation : BLOIS (SDIS41) – Centres de secours du département de Loir-et-Cher en fonction des disponibilités d'accueil – Sur site (entreprises, collectivités)

Présentation de l'équipe pédagogique : Les formateurs autorisés à animer ces formations « PSC » doivent être titulaires du certificat de compétence, à jour de formation continue, soit de « formateur en premiers secours citoyen » ; soit de « formateur au premiers secours en équipe ».

• Les titulaires du certificat de « formateur sauveteur-secouriste du travail » (FSST), à jour de formation de maintien et actualisation des compétences, sont également autorisés à dispenser l'unité d'enseignement « Premiers secours citoyen ».

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation : Evaluation formative : évaluation qui permet à l'apprenant de voir où se situent ses acquis

Possibilités de validation d'un/des blocs de compétences : Tous les blocs de compétences doivent être validés.

Equivalences, passerelles: NON

Suites de parcours : NON

Débouchés : Prérequis pour des examens ou concours (Assistantes maternels, licence de taxi, professeurs des écoles...)

Taux d'obtention des certifications préparées : 100 %

Documentation utile: Aucune documentation

Tarifs: 35 euros par personnes – Forfait de groupe (6 à 10 stagiaires): 300 € / groupe

Contact:

UDSP41: udsp41@sdis41.fr - 02 46 92 96 90